



COMPTE-RENDU DU CA ET BUREAU DU 13 Mars 2018

Participants :

Présents : J-M. Destruel, O. Peyrat, M. Schneider, M. Faugères, F. Bosc, S. Paban, I. Destruel, P. Cosentino, A. Delphinnet, C. Bruschi,

Excusés : Y. Michel, D. Besson, C. Dehondt, C. Meurey (Voir feuille d'émargement)

Ordre du jour 13 mars 2018

- 1 - Point sur les dossiers de demandes de subvention au CLAS
- 2 - Point sur le dossier de demande d'investissement pour l'achat du piano de la section orchestre
- 3 - Point sur la mise en place de l'outil OSSA.
- 4 - Point sur la convocation et la préparation d'une réunion avec les responsables des sections
- 5 - Questions diverses

1 - Point sur les dossiers de demandes de subvention au CLAS

Le dossier de demande de subventions a été préparé avec les formulaires CERFA et devra être saisi dans le nouveau logiciel OSSA de suivi des demandes de subventions à l'issue de la formation sur le logiciel.

2 - Point sur le dossier de demande d'investissement pour l'achat du piano de la section orchestre

Cette demande a été acceptée lors de l'AG, l'APEM a obtenu l'accord de principe du CLAS. Pour finaliser cet investissement nous attendons l'accord du CCAS.

3 – Logiciel OSSA

Une formation sur le logiciel est proposée aux présidents et trésoriers des associations du CLAS SUD le 23 mars à la DSAC SUD de Blagnac. Pour l'APEM cette formation sera suivie par Philippe Cosentino et Jean-Marc Destruel. Ce logiciel sera désormais l'outil de saisie obligatoire pour toute demande de subvention, BAL-VA, BAL-VS, et toute demande d'investissement d'un montant supérieur à 2000 €. C'est un outil de saisie en ligne qui se substitue aux formulaires CERFA utilisés auparavant.

4 - Point sur la convocation et la préparation d'une réunion avec les responsables des sections :

Il est prévu de convoquer deux réunions dans les prochaines semaines avec les responsables de sections afin d'échanger sur le fonctionnement général des sections et d'apporter des précisions sur les points suivants :

- remise des chèques,

- rappels sur la gestion du budget de chaque section et explications sur le principe des reports d'une année sur l'autre,
- rappel sur les règles d'accès au site de la Météopole et au pôle social pour les adhérents des sections de l'APEM (demandes de badges, ...).

4 – questions diverses

Afin d'être plus efficace lors des réunions du CA, il est proposé que certains sujets soient préparés à l'avance par des groupes de travail composés de membres du CA.

Les thèmes listés ci-après pourront faire partie de ces réflexions préalables et devront être traités au cours de l'exercice 2018.

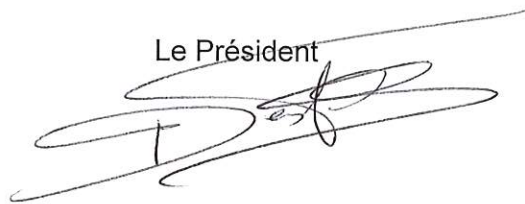
- tarifs des adhésions pour le prochain exercice,
- arbitrage de la répartition des subventions,
- possibilité de réaffectation exceptionnelle d'une part de subvention d'une section à une autre en cours d'exercice. Réflexion à mener en concertation avec le CLAS,
- participation au bureau des personnels communs,
- répartition des cotisations au sein des sections entre membres Météo/DGAC et extérieurs,
- réflexion sur la mise en place de 2 listes de diffusion mail (liste APEM libre et une liste uniquement d'adhérents),
- mise à jour des immobilisations des matériels acquis par le CLAS,
- définition des ayants droit d'accès au logiciel galette,
- cartes APEM (impression, reçus,...).

Toulouse, le 26/03/2018

La secrétaire

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Le Président

A black ink signature with a long horizontal stroke at the top and several loops below.